

## Un peu d'histoire

Le Fac est né en février 1988. Trente ans après, que dire de cette période de la création du FAC comme on me le demande ? Alors je vais faire un peu d'histoire...

Le FAC est issu d'une autre association le Foyer Restaurant Saint Barthélemy, centré sur l'accueil d'urgence des hommes en difficulté. Des militants, notamment regroupés autour d'un groupement qui s'appelait « l'Union Solidaire des Sans Emploi », l'USDSE s'efforçait de réaliser un accueil d'urgence pour des hommes en difficulté. Mais l'association, constituée uniquement de bénévoles, peinait à assumer les projets qu'elle revendiquait.

Nous étions quelques-uns à nous intéresser à leur action, du fait de notre activité professionnelle. Pour ma part je dirigeais les équipes d'éducateurs de rue de l'ADSEA qui travaillaient dans divers quartiers de Chartres et de l'agglomération, dont trois éducateurs en Centre-Ville de Chartres. Eric Le Page était alors assistant social au CCAS de Chartres, très sensibilisé aux situations de détresse qu'il côtoyait dans son activité professionnelle.

Nous échangeons beaucoup tous les deux, et tous deux nous avons le sentiment qu'il fallait développer un dispositif plus large, proposant des réponses aux couples, aux jeunes, aux femmes et surtout, avec un suivi social adapté. Pas seulement de l'accueil d'urgence, mais des objectifs de réinsertion, et notamment par le logement qui nous semblait un enjeu central : c'est sur ces bases que nous avons créé le FAC, avec un petit noyau de personnes.

A la création du FAC, nous avons continué à assumer l'hébergement des sans-abris l'hiver : c'était dans une maison que nous prêtait la ville de Chartres bd Clémenceau. Mais en même temps, nous avons engagé une réflexion nouvelle, avec des réunions ouvertes très largement à nos partenaires du travail social et des milieux caritatifs, qui partageaient des préoccupations du même ordre que les nôtres. Nous avons ainsi jeté les bases des futurs projets du FAC

En relisant la liste de ceux qui se sont engagés dans le Conseil d'administration du FAC pendant les deux premières années, on voit que cette dynamique a trouvé un large écho. En ce trentenaire du Fac, je crois qu'il n'est pas déplacé de citer ces pionniers mais aussi de vous faire connaître la très grande diversité du mouvement qui a présidé aux débuts de l'Association

Avec Eric et moi à la Présidence :

Annick Fréon de l'AREL, le CHRS de l'époque, Alain Monié de l'éducation surveillée, la PJJ de l'époque, Anne Dubroca de la MAJ, Madeleine Goudot du CIDEF,

puis Maryse Chériot adjointe au maire de Chartres, Brissa Julien adjointe au maire de Mainvilliers, toutes deux feront après moi un mandat de 6 ans à la présidence de l'association, Marie Paule Martin médecin PMI de l'ASE, Madame Fournier du service psychiatrique de Bonneval, Geneviève Terrien de la CAF, Jean Bernard Coeuillas du CCAS de Chartres, monsieur Ranvier du CIL et Monsieur Plaze de l'office HLM, du secours catholique monsieur Malo, et de l'ADSEA : Guy Morant du foyer de jeunes filles, Guy Nicolas de l'AEMO, Hamid Archtal de la Prévention Spécialisée.

Vous le voyez, notre analyse a trouvé un large écho parmi nos collègues du travail social et il a continué dans les années suivantes.

Mais, parallèlement, nous faisons aussi un travail d'information et de sensibilisation très important auprès des pouvoirs publics pour entrainer leur écoute et leur adhésion. Du côté du Conseil Général, nous avons eu très vite l'écoute du Président Taugourdeau qui nous a soutenus, notamment auprès des bailleurs publics pour la mise en place d'un service d'hébergement transitoire et d'un service de

sous-location pour des familles. Pour sa part, Mme Avenard directrice de la DPAS recherchait avec nous des financements et la coopération de ses propres services.

Du côté de l'Etat, les résultats de ces démarches ont été au-delà de nos espérances !... le Directeur de la DDASS de l'époque, Monsieur Bernard assisté de son adjointe Mme Chaillol nous ont d'abord écouté. Puis très vite, à notre grande surprise, ils nous ont fait des demandes. Ils nous ont demandé de reprendre la gestion du CHRS de 55 places de l'AREL qui menaçait de fermeture et de la permanence Accueil 28, qui fonctionnait de façon très isolée. Nous étions stupéfaits, mais après réflexion nous avons fait le pari d'accepter, voyant là une extraordinaire opportunité de développer nos idées et nos projets.

Ainsi au début de l'année 1990 après deux ans de préparation, le FAC mettait en place ses nouveaux services. Au mois d'avril il embauchait son premier permanent à temps plein, Abdellah Farmaghi. A la fin de cette même année nous avons déjà 7 salariés pour assumer toutes les tâches sur lesquelles nous venions de nous engager.

Je m'en tiendrai là pour l'histoire des débuts du FAC et terminerai en vous disant quelques mots de conclusions que j'en tire.

Provoquer une dynamique de réflexion et d'action des partenaires et des professionnels de terrain, c'était indispensable mais entraîner parallèlement l'intérêt et la mobilisation des responsables et des financeurs, c'était tout aussi incontournable. Voilà ce que nous avons pu réaliser à la création du FAC.

Sur le terrain il y avait des professionnels réellement mobilisés et engagés, des partenaires intéressés, il fallait fédérer les bonnes volontés. C'est là un atout majeur des associations : elles sont à mon sens assez irremplaçables pour permettre de telles dynamiques, c'est encore aujourd'hui une des compétences du FAC

Auprès des administrations, nous avons eu la chance de rencontrer une réelle coopération. Nous savons encore maintenant combien il est important de pouvoir travailler avec les pouvoirs publics au-delà de leur fonction de décideurs et financeurs, mais comme nous le faisons actuellement notamment avec les services de l'Etat, dans un climat de collaboration et de confiance.

J'ajouterai aussi que nous avons bénéficié aux débuts du FAC de remarquables opportunités avec la création de nouveaux dispositifs sociaux nationaux :

- Le RMI et les contrats d'insertion
- La loi Besson pour le logement des plus démunis
- De nouvelles orientations des politiques de Prévention de la Délinquance
- La priorité donnée aux problèmes d'hébergement dans le dispositif Pauvreté Précarité en 1990-1991

Mais ce serait là un autre regard sur l'histoire de cette époque, le contexte dans lequel s'est créé notre Association il y a trente ans...

Christian MATELET